

Plusieurs finalités pour les jeunes :

- avoir une expérience au sein du monde du travail (parfois le 1er emploi)
- connaître ses règles :
respect des horaires, des directives de l'encadrement, de la hiérarchie, des collègues et du matériel mis à disposition ;
- mettre au point un projet accès sur la « mobilité » :
permis de conduire indispensable pour l'accès à l'emploi ou à la formation ;
- orienter le jeune, en fonction de son suivi vers d'autres institutions et la Mission Locale, afin de l'aider dans son parcours :
 - o projet « mobilité »,
 - o projet d'insertion ou de formation.

Les « Chantiers Jeunes » permettent :

**de rénover des éléments
du patrimoine communal**

en donnant

**une image de la jeunesse
dynamique et investie**

et

**de soutenir l'action
de nombreux services
de la ville.**



Centre Communal d'Action Sociale
« Chantiers Jeunes »

6 rue du champ de Mars
BP 10304
80103 ABBEVILLE cedex

☎ 03 22 20 24 36

Les « Chantiers Jeunes »



cget



CHANTIERS JEUNES

grâce au soutien
de la Politique de la Ville

en collaboration avec :

- ~ la Mission Locale de la Picardie Maritime ;
- ~ la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme ;
- ~ divers services de la ville d'Abbeville :

durant 6 semaines en juillet/août

avec 2 Sessions de 3 semaines :

- équipes 1 et 2
- équipes 3 et 4



Cette opération permet à

une vingtaine de jeunes
âgés de 18 à 25 ans, garçons ou filles,
issue des différents quartiers
de la Ville d'Abbeville,
suivie par la Mission Locale

de :

- *participer durant 3 semaines à temps partiel à la rénovation d'éléments du patrimoine communal ;*
- *bénéficier de moyens financiers pour débiter ou continuer le permis de conduire*

Cette opération comprend **4 étapes** pour les participants :

~ 1/ Phase projet :

Établir un projet « mobilité » visant à obtenir le permis B

Chaque participant doit :

- venir à 3 entretiens individuels minimum durant son contrat ;
- fournir au moins trois devis de prestataires différents (sauf si déjà inscrit) avec comparaison à faire sur la durée du forfait code illimité, sur les conditions de conduite en individuel ou collectif, sur la possibilité d'avoir des leçons de code corrigée avec moniteur, ... ;

~ 2/ Phase chantier :

Réalisation des travaux avec évaluation quotidienne sur les chantiers

- participer à la réalisation de travaux accessible à tous en équipe sous la direction d'un encadrant technique ;

Travaux : nettoyage, grattage et remise en peinture

Tenue demandée : habits anciens (possibilité de prendre : tenue de rechange, sac à dos, vélo)

Matériel fourni : gilets, gants et lunettes de sécurité, peintures, brosses...

- réalisation avec l'encadrant et la coordinatrice d'une évaluation de compétence sur le comportement, l'assiduité, ...

~ 3/ Phase réalisation du projet :

Concrétisation du projet « mobilité » et valorisation du travail effectué

- remise, en présence des partenaires, d'une attestation de participation à l'opération et de divers documents en fonction de l'état de présence réelle afin de permettre au jeune de mettre cette expérience sur son cv ;
- transmission au CCAS d'Abbeville de la preuve d'une inscription en auto-école ou d'un relevé d'élève prouvant l'avancée et le versement de fonds pour le permis de conduire à l'auto-école.



~ 4/ Phase de suivi :

Transmission d'informations sur l'avancée du permis de conduire et l'insertion socio-professionnelle

Mise en place d'un « Comité de Suivi » pour permettre aux partenaires de faire le point sur les projets mobilité et d'insertion des anciens participants.